



Liège, le 20 janvier 2008.

COMMUNIQUE CSC MÉTAL

Le 15 mai 2007, Arcelor Mittal annonçait, par la voix de Mr Wurth, sa volonté de redémarrer le HF 6 de Seraing.

Ce redémarrage était lié à trois conditions :

- 1. Nouveau fonctionnement social.**
- 2. État technique permettant le redémarrage du HF 6.**
- 3. Quotas CO2 suffisants.**

Aujourd'hui, seules deux des trois conditions sont réalisées.

Les quotas de CO2 nécessaires au redémarrage du HF 6 et au maintien de l'ensemble de la phase à chaud se font toujours attendre.

La CSC métal a été la première à s'inquiéter de cette problématique, celle-ci a été sous-estimée par certains acteurs politiques et syndicaux.

Le nouveau fonctionnement social négocié a été finalisé le 18 mai 2007.

Cette première condition réalisée a permis de lancer le processus de remise en état du HF 6 et d'engager les démarches pour obtenir les quotas de CO2.

Le HF6, est depuis le 7 janvier, prêt techniquement pour le redémarrage.

Le redémarrage du HF 6 reporté pour la troisième fois et initialement prévu ce 21 janvier 2008 a été suivi par l'annonce d'une grève de la FGTB pour le bassin liégeois et étendue aux filiales du groupe.

Nous ne comprenons pas cette organisation syndicale qui, jusqu'à fin 2007, s'opposait à toute action de grève même après l'annonce d'une fermeture partielle du fer-blanc de Liège. Elle a maintenu cette position même après l'annonce de Mr Mittal, début décembre, de ne pas relancer le HF 6 s'il n'obtenait pas les quotas de CO2 de manière durable.

La CSC Métal déplore cette situation car, avec cette attitude incohérente et unilatérale, la grève du 21 janvier pourrait compromettre tout le processus de relance du HF 6 et le maintien d'une sidérurgie intégrée au-delà de 2012.

La CSC Métal ne s'y associe pas. Nous appelons l'ensemble des responsables wallons au respect des accords et des engagements dans la difficile négociation qui s'annonce avec Mr. Mittal.

J. Atanasov.
Secrétaire régional CSC Métal.